

**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la ville de Mont-Tremblant**

13 octobre 2020

SÉANCE ORDINAIRE du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant, sous la présidence du maire, tenue par visioconférence et enregistrée le **13 octobre 2020 à 19 h 09**, à l'hôtel de ville situé au 1145, rue de Saint-Jovite. Les membres suivants sont présents et forment le conseil :

À distance :

- M. Luc Brisebois, maire
- M. Pascal De Bellefeuille, conseiller du district 1
- Mme Mélanie Matte, conseillère du district 2
- M. François Marcoux, conseiller du district 3
- M. Danny Stewart, conseiller du district 4
- M. Joël Charbonneau, conseiller du district 5
- Mme Sylvie Vaillancourt, conseillère du district 6
- M. Pierre Labonté, conseiller du district 7
- Mme Roxanne Lacasse, conseillère du district 8
- Mme Kimberly Meyer, mairesse et représentante de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord

Étaient également présents et à distance : l'assistante-greffière, la directrice générale, le directeur général adjoint et directeur du Service des travaux publics, la greffière et le conseiller aux technologies de l'information.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
 - 1.1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. PÉRIODE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'ORDRE DU JOUR
3. PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1. Séance ordinaire du 14 septembre 2020
 - 3.2. Séance extraordinaire du 6 octobre 2020
4. RÉGLEMENT (aucun sujet)
5. ADMINISTRATION
 - 5.1. Dépôt du rapport mensuel de la direction générale
6. RESSOURCES HUMAINES
 - 6.1. Nomination d'une répartitrice, préposée au MIP - Service de police
 - 6.2. Prolongation de l'embauche temporaire d'une commis-secrétaire - Service des communications et relations publiques
 - 6.3. Prolongation de l'embauche temporaire d'un préposé aux parcs et espaces verts et du chef d'équipe parcs et immeubles - Service des travaux publics
 - 6.4. Abolition de fonction - Service des finances
 - 6.5. Mesure disciplinaire - suspension sans traitement
 - 6.6. Nomination d'un directeur au Service des communications et relations citoyennes
7. GESTION FINANCIÈRE
 - 7.1. Liste des comptes à payer
 - 7.2. Assurances générales - contrat
8. URBANISME (aucun sujet)
9. TRAVAUX PUBLICS
 - 9.1. Réfection d'un tronçon des chemins de la Chapelle et du Village - acceptation finale des travaux
 - 9.2. Projets 2020 - mode de financement des dépenses
 - 9.3. Aménagement de jeux d'eau au parc du Voyageur - acceptation finale des travaux
 - 9.4. Balai de rue - autorisation de dépense
10. ENVIRONNEMENT (aucun sujet)

Initiales	
Maire	Greffé

**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la ville de Mont-Tremblant**

13 octobre 2020

- 11. CULTURE ET LOISIRS (aucun sujet)
- 12. POLICE (aucun sujet)
- 13. INCENDIE (aucun sujet)
- 14. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (aucun sujet)
- 15. RAPPORT (aucun sujet)
- 16. ACCEPTATION DE LA CORRESPONDANCE (aucune)
- 17. AFFAIRES NOUVELLES (aucune)
- 18. PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL
- 19. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
- 20. LEVÉE DE LA SÉANCE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Le quorum étant constaté, le président procède à l'ouverture de la séance qui se tient par visioconférence, en présence de la directrice générale, de l'assistante-greffière et de fonctionnaires municipaux; il est 19 h 09.

CA20 10 186

1.1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour proposé avec dispense de lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. PÉRIODE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'ORDRE DU JOUR

Nous ne pouvons pas prendre vos questions séance tenante, cependant, la période de question est modifiée par une procédure écrite.

En effet, vous pouvez en tout temps nous écrire afin de nous faire parvenir vos questions et commentaires via :

- 1. le formulaire en ligne disponible sur le site Internet à villedemont-tremblant.qc.ca/conseil;
- 2. par courriel (greffe@villedemont-tremblant.qc.ca);
- 3. en appelant au 819 425-8614, poste 2315.

Les questions et commentaires ainsi que les réponses seront publiés sur le site Internet de la Ville.

3. PROCÈS-VERBAUX

CA20 10 187

3.1. Séance ordinaire du 14 septembre 2020

PRENANT ACTE qu'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil d'agglomération au plus tard la veille de la séance à laquelle ils doivent être approuvés, conformément aux dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 14 septembre 2020, tel que déposé.

Initiales	
Maire	Greffé

**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la ville de Mont-Tremblant**

13 octobre 2020

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA20 10 188 3.2. Séance extraordinaire du 6 octobre 2020

PRENANT ACTE qu'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil d'agglomération au plus tard la veille de la séance à laquelle ils doivent être approuvés, conformément aux dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération tenue le 6 octobre 2020, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. RÈGLEMENT (aucun sujet)

5. ADMINISTRATION

Dépôt CA20 10 (5.1) 5.1. Dépôt du rapport mensuel de la direction générale

CONSIDÉRANT les dispositions du *Règlement (2019)-A-66 relatif à l'administration des finances, au contrôle et suivi budgétaires et déléguant à certains fonctionnaires le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville* qui autorisent la direction générale à engager des dépenses et à approuver les demandes de variations budgétaires dans son champ de compétence;

CONSIDÉRANT les crédits disponibles aux fins de ces dépenses;

LE CONSEIL PREND ACTE du dépôt du rapport mensuel de la direction générale sur l'exercice de la délégation depuis la dernière séance ordinaire du conseil concernant l'autorisation d'une dépense, la passation de contrats et les transferts de fonds mentionnés à ce rapport, le cas échéant.

6. RESSOURCES HUMAINES

CA20 10 189 6.1. Nomination d'une répartitrice, préposée au MIP - Service de police

CONSIDÉRANT la vacance du poste;

CONSIDÉRANT la signature de la lettre d'entente 2020-07-CSN;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU de nommer madame Samantha Moore comme personne salariée régulière pour occuper la fonction de répartitrice, préposée au MIP pour les besoins du Service de police, à compter du 14 octobre 2020, selon les termes et conditions de la convention collective intervenue avec le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Mont-Tremblant (CSN).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA20 10 190 6.2. Prolongation de l'embauche temporaire d'une commis-secrétaire - Service des communications et relations publiques

CONSIDÉRANT le volume de travail au Service des communications et relations

Initiales	
Maire	Greffe

**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la ville de Mont-Tremblant**

13 octobre 2020

publiques;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU d'entériner la décision du Service des ressources humaines de prolonger l'embauche temporaire de madame Karine Boudrias, à titre de commis-secrétaire au Service des communications et relations publiques, pour une période de 6 semaines, et ce, à compter du 14 septembre 2020, selon les termes et conditions prévus à la convention collective en vigueur avec le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Mont-Tremblant (CSN).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA20 10 191

6.3. Prolongation de l'embauche temporaire d'un préposé aux parcs et espaces verts et du chef d'équipe parcs et immeubles - Service des travaux publics

CONSIDÉRANT le volume de travail au Service des travaux publics dû à l'absence d'un préposé saisonnier aux parcs en raison de blessure;

CONSIDÉRANT que l'embauche temporaire d'un préposé à l'entretien des immeubles et des équipements pour 26 semaines se termine 11 décembre 2020;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU de prolonger l'embauche temporaire de monsieur Gabriel Gleeton, à titre de préposé aux parcs et espaces verts, pour une période de 7 semaines et de prolonger la nomination de monsieur André Ouellette, à titre de chef d'équipe parcs et immeubles au Service des travaux publics, pour une période de 9 semaines, et ce, respectivement à compter du 1^{er} novembre 2020 et du 18 octobre 2020, selon les termes et conditions prévus à la convention collective en vigueur avec le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Mont-Tremblant (CSN).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA20 10 192

6.4. Abolition de fonction - Service des finances

CONSIDÉRANT la révision de l'organisation du travail en cours;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU d'abolir le poste de commis comptes à payer au Service des finances.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA20 10 193

6.5. Mesure disciplinaire - suspension sans traitement

CONSIDÉRANT le résultat de l'enquête;

CONSIDÉRANT l'état du droit;

CONSIDÉRANT la gravité du manquement;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU de suspendre sans traitement l'employé portant le numéro 938 pour une période d'un (1) quart de travail de douze (12) heures à être appliquée au moment jugé opportun par la direction du Service.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Initiales	
Maire	Greffé

**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la ville de Mont-Tremblant**

13 octobre 2020

CA20 10 194 6.6. Nomination d'un directeur au Service des communications et relations citoyennes

CONSIDÉRANT la vacance du poste;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU :

De modifier le titre du poste de « directeur du Service des communications et relations publiques » par « directeur du Service des communications et relations citoyennes » et d'effectuer les changements à l'organigramme en conséquence;

D'autoriser la signature du contrat de travail à intervenir avec monsieur Maxime Dorais concernant sa nomination à titre d'employé de niveau cadre pour occuper la fonction de directeur du Service des communications et relations citoyennes à compter du 14 octobre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Intervention de monsieur le maire Luc Brisebois.

7. GESTION FINANCIÈRE

CA20 10 195 7.1. Liste des comptes à payer

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU d'approuver la liste des comptes à payer pour le mois de septembre 2020 au montant de 340 042,10 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA20 10 196 7.2. Assurances générales - contrat

CONSIDÉRANT que la Ville est membre de la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ);

CONSIDÉRANT que la MMQ recommande le renouvellement des assurances en responsabilité civile, primaire et complémentaire, des assurances responsabilité municipale, biens, délits, bris des machines, dommages, automobile des propriétaires et cyber-risques;

II EST PROPOSÉ ET RÉSOLU d'entériner l'attribution des contrats d'assurances pour la période du 1^{er} novembre 2020 au 1^{er} novembre 2021 et d'accepter l'offre de la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) au montant de 410 914 \$, taxes en sus, pour les assurances en responsabilité civile, primaire et complémentaire, des assurances responsabilité municipale, biens, délits, bris des machines, dommages, automobiles des propriétaires et cyber-risques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. URBANISME (aucun sujet)

9. TRAVAUX PUBLICS

CA20 10 197 9.1. Réfection d'un tronçon des chemins de la Chapelle et du Village - acceptation finale des travaux

CONSIDÉRANT que les travaux de réfection d'un tronçon des chemins de la Chapelle et du Village ont été réalisés par l'entreprise Uniroc Construction inc.,

Initiales	
Maire	Greffe

**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la ville de Mont-Tremblant**

13 octobre 2020

en conformité avec les documents d'appel d'offres préparés par la Ville;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU :

DE procéder à l'acceptation finale des travaux de réfection d'un tronçon des chemins de la Chapelle et du Village et de verser à Uniroc Construction inc., la retenue contractuelle de 5 % au montant de 22 451,01 \$, taxes en sus (projets 2017-10 et 2017-24), et réparti comme suit :

- Chemin de la Chapelle, Ville : 5 179,86 \$ (projet 2017-10);
- Chemin du Village, Agglo : 17 271,15 \$ (projet 2017-24);

QUE ce paiement soit effectué sous réserve de l'émission par l'entrepreneur des quittances finales des contrats déclarés à l'effet que la main-d'œuvre, les fournisseurs et les sous-traitants ont été payés pour le montant versé à l'entrepreneur et qu'il garantisse le maître d'œuvre et la Ville contre toutes réclamations.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA20 10 198

9.2. Projets 2020 - mode de financement des dépenses

CONSIDÉRANT que par la résolution CA19 12 315 et en conformité avec l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes*, la Ville a adopté lors de la séance extraordinaire du 16 décembre 2019 le programme triennal des immobilisations et projets spéciaux des années financières 2020, 2021 et 2022;

CONSIDÉRANT l'évolution des projets depuis le début de l'année 2020;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU d'autoriser, sous réserve des articles 99.1, 115 et suivants de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*, l'utilisation des fonds en regard des projets spéciaux et d'immobilisations retenus pour l'année 2020 comme suit :

Description	Budget	Financement
Parc du Centenaire - aménagement d'un bâtiment de service	180 000 \$	Règlement d'emprunt
Parc Daniel-Lauzon - toit patinoire - Plans et devis / Surveillance	130 000 \$	
Parc Daniel-Lauzon - toit patinoire - aménagement	2 000 000 \$	
Parc Daniel-Lauzon - remplacement des bandes de patinoire	50 000 \$	
Parc Daniel-Lauzon - jeux d'eau - Plans et devis	25 000 \$	
Parc Daniel-Lauzon - jeux d'eau	200 000 \$	
Parc Daniel-Lauzon - skatepark	65 000 \$	
Parc Daniel-Lauzon - mur d'escalade	10 000 \$	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Initiales	
Maire	Greffe

**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la ville de Mont-Tremblant**

13 octobre 2020

CA20 10 199

9.3. Aménagement de jeux d'eau au parc du Voyageur - acceptation finale des travaux

CONSIDÉRANT que les travaux d'aménagement de jeux d'eau au parc du Voyageur ont été réalisés par l'entreprise 9153-5955 Québec inc. (Terrassement Limoges et fils) en conformité avec les documents d'appel d'offres préparés par Karine Architecte Paysagiste (KAP) inc.;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU :

DE procéder à l'acceptation finale des travaux d'aménagement de jeux d'eau au parc du Voyageur et de verser à 9153-5955 Québec inc. (Terrassement Limoges et fils) la somme de 8 692,40 \$, taxes en sus (projet 2019-39), correspondant à la retenue contractuelle résiduelle de 5 % (6 471,44 \$) et à une facture de 2 220,96 \$;

QUE ces paiements soient effectués sous réserve de l'émission par l'entrepreneur des quittances finales à l'effet que la main-d'œuvre, les fournisseurs et sous-traitants ayant déclaré leur contrat ont été payés pour le montant versé à l'entrepreneur et que ce dernier garantisse le maître d'œuvre et la Ville contre toutes réclamations.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA20 10 200

9.4. Balai de rue - autorisation de dépense

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU d'accorder un budget de 75 000 \$, taxes en sus, pour l'acquisition et la mise à niveau d'un balai de rue de type aspirateur usagé (projet 2020-80), payable par les fonds de roulement de l'agglomération à 8,49 % et de la Ville à 91,51 %, remboursable par les fonds d'administration sur une période de 3 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. ENVIRONNEMENT (aucun sujet)

11. CULTURE ET LOISIRS (aucun sujet)

12. POLICE (aucun sujet)

13. INCENDIE (aucun sujet)

14. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (aucun sujet)

15. RAPPORT (aucun sujet)

16. ACCEPTATION DE LA CORRESPONDANCE (aucune)

17. AFFAIRES NOUVELLES (aucune)

18. PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

Aucune intervention.

19. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Les questions et commentaires reçus suite à la diffusion de cette séance seront mis sur le site Internet de la Ville.

Initiales	
Maire	Greffé

**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la ville de Mont-Tremblant**

13 octobre 2020

CA20 10 201

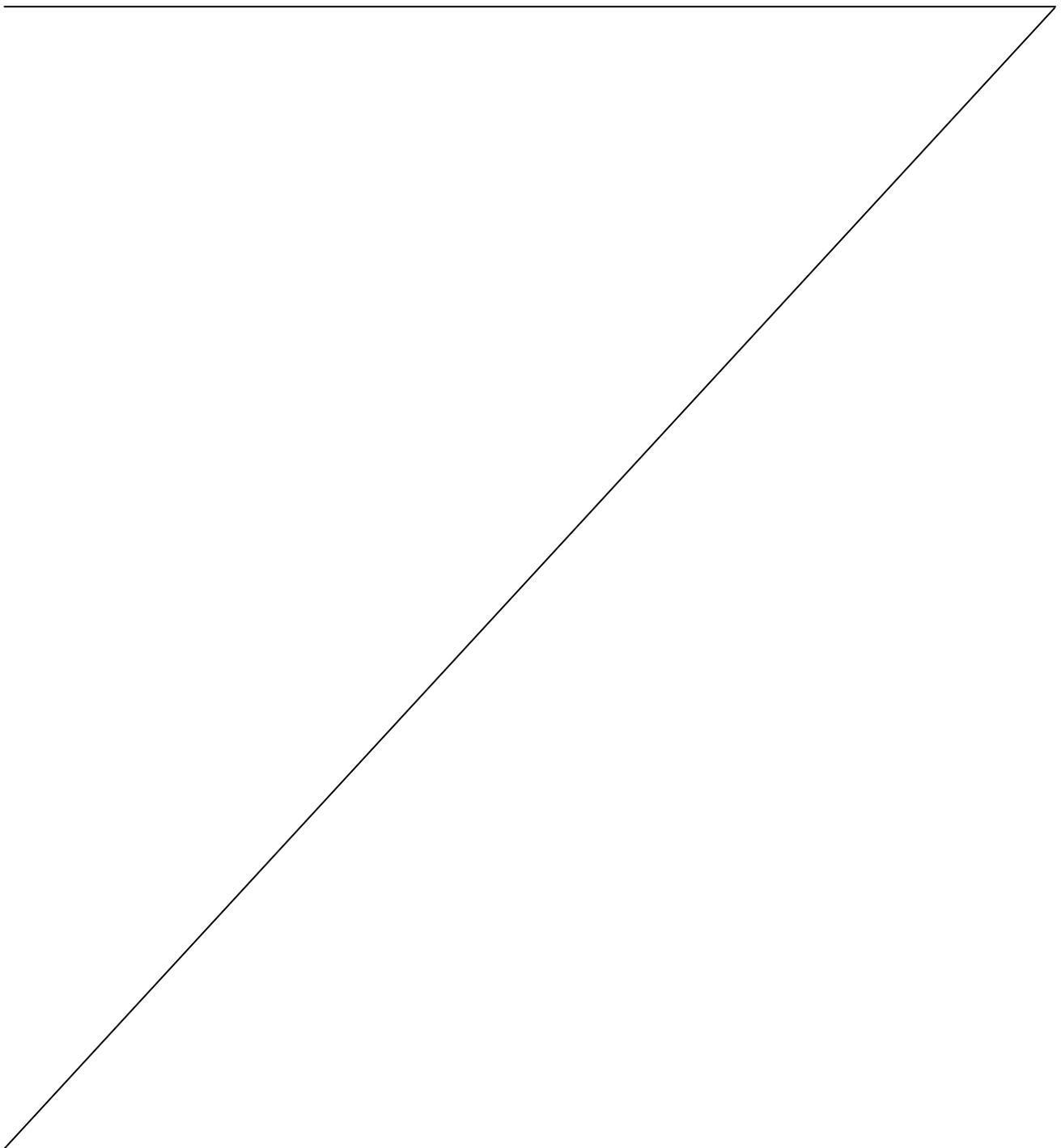
20. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU que la séance soit levée. Il est 19 h 21.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Luc Brisebois, maire
Président de la séance

Claudine Fréchette
Assistante-greffière



Initiales	
Maire	Greffé